

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 29 (1983)

Heft: 5

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue de presse

Bernard Tschumi construira La Villette (Paris)

Le jury du Grand Concours international pour l'aménagement du parc de La Villette a choisi, après plusieurs mois d'incertitude, le projet de l'architecte suisse Bernard Tschumi.

Né à Lausanne en 1944, ce dernier étudia l'architecture au Polytechnicum fédéral de Zurich où il se livra à ses premières expériences « d'environnement » en testant durant une longue période les conditions de vie en solitaire dans les sous-sols de la vénérable institution. Après avoir complété sa formation à Paris pendant la période stimulante de 1968, il se rendit à Londres, où il enseigna plusieurs années avant de se fixer à New York.

Peut-on dire que Bernard Tschumi fait essentiellement partie de l'avant-garde ? Oui, dans la mesure où celle-ci refuse de travailler pour l'éternité et où l'éphémère, la « performance » deviennent le centre d'une théorie en construction. On est bien loin avec Bernard Tschumi de son père, l'architecte Jean Tschumi, auteur du bâtiment administratif Nestlé à Vevey ou du bâtiment de l'Organisation Mondiale de la Santé dont il remporta le concours international en 1960.

Pour autant que l'on puisse en juger, d'après les premiers plans publiés, y aurait-il dans le projet de La Villette un retour à la rigueur ? Le fait d'avoir travaillé avec un jeune architecte du Poly de Zurich a-t-il changé l'orientation de Bernard Tschumi, jusqu'ici très proche des milieux artistiques ? Souhaitons-lui de pouvoir réaliser ce projet sans retard.

A. B.

La microchirurgie suisse au service d'un tableau de Vinci

C'est grâce à l'aide d'un instrument de précision helvétique destiné à l'origine à la microchirurgie que Giuseppe Brambilla, la plus renommée des restauratrices italiennes, restaure actuellement à Milan une œuvre du peintre Léonard de Vinci, « La dernière Cène » (1495-1497). La restauratrice s'est mise à l'œuvre en 1980 après trois ans de préparation.

Un échafaudage de quatre mètres de haut a été placé dans le réfectoire du couvent de Sainte Marie des Grâces où la restauratrice travaille chaque jour sur cette fresque de 8,5 m sur 4,7 m. Elle analyse au microscope chaque millimètre de l'œuvre et la nettoie au pinceau, pincette et scalpel. Grâce à cette observation en trois dimensions, elle a trouvé toutes sortes de « déchets » entre les trames de peinture, tels que les traces d'une ancienne restauration pour laquelle des tampons d'ouate avaient été utilisés.

L'objectif de la restauration actuelle est de préserver la substance originale de la fresque sans lui apporter de complément. Les surfaces perdues sont traitées de façon neutre et l'on ôtera plus tard les parties ajoutées par des restaurations antérieures. Un microscope de précision est utilisé pour ce travail délicat. Il faudra encore plusieurs années avant que l'œuvre ne soit sauvée. ATS

Un Vasarely pour cent francs

Oeuvres d'art en location, c'est ce que propose — chose unique en Suisse — la Société des beaux arts de Bienne à ses quelque 830 membres. Vers la fin mars, la société loue, pour la durée d'une année, dessins, tableaux et sculptures. Lorsque une œuvre est convoitée par plusieurs amateurs d'art, on tire au sort.

120 œuvres d'art environ, représentant une valeur de 110 000 F, sont proposées cette année. Parmi les artistes les plus réputés, on trouve Schang Hutter, Jasper Johns, Meret Oppenheim, Ivor Abrahams, Dieter Seibt, Victor Vasarely et Gerd Wimmer notamment. Selon les promoteurs de cette campagne de location, l'œuvre d'art a pour vocation d'être accessible à un nombreux public et non de se couvrir de poussière dans un quelconque dépôt.

Le prix de la location est de 6 % environ de la valeur de l'objet, ce qui correspond à des prix de location annuels se situant entre 10 et 100 F. L'amateur d'art, frappé d'un coup de foudre soudain pour un tableau, a la possibilité de l'acheter à la Société des beaux arts. Les recettes annuelles provenant de la location et des ventes atteignent 10 000 F environ par an. Cette somme est destinée à l'achat de nouveaux objets.

Amateurs de vieux pianos : attention aux vendeurs privés

Les acheteurs de pianos sont souvent convaincus que les vieux pianos vont acquérir une valeur d'antiquité. Dans le commerce privé, on propose souvent comme de « bonnes occasions », des pianos vieux de plus de cent ans. Or, la Fédération Suisse des Consommateurs met en garde contre cette fausse opinion répandue dans le public et qui frise souvent l'escroquerie. Les vieux pianos sont pratiquement dénués de toute valeur comme instrument de musique et les réparations sont hors de prix.

La F.S.C. précise que les pianos qui ont une valeur d'antiquité sont ceux qui ont servi à un compositeur connu. Ces instruments sont très rares et devraient tous se trouver aux mains de collectionneurs ou de musées. Les vieux pianos usuels achetés dans le commerce privé et qui ne peuvent plus être accordés n'ont aucune valeur. Les spécialistes les font brûler.

Selon le code des obligations, un marché entre privés peut aussi être annulé, si le piano est inutilisable. Les vendeurs s'entendent toutefois souvent pour faire croire aux acheteurs roulés, qu'ils sont eux-mêmes fautifs. Dans l'ignorance de cette situation juridique, de nombreux acheteurs renoncent à s'adresser au juge et les vendeurs privés malhonnêtes s'en tirent sans dommages. ATS



canton d'appenzell

28 orphelins du Liban au village Pestalozzi

28 orphelins du Liban sont arrivés pour un long séjour au village Pestalozzi. Ces orphelins de guerre ont vécu jusqu'ici au village



pour enfants d'Hanan dans les montagnes libanaises. Ces enfants — des Libanais de toutes confessions, des Palestiniens et des Kurdes — devraient pouvoir retourner au Liban, aussitôt que le village de Hanan sera reconstruit. 16 enfants séjournent au village Pestalozzi et les 12 autres au home pour enfants « Lindenbühl » à Trogen. Ils sont accompagnés de deux assistants sociaux libanais. ATS



canton de bâle



Bientôt un remède naturel contre l'insomnie ?

L'insomnie chronique, cette affection très répandue, mais souvent sous-estimée, sera-t-elle bientôt guérissable par des moyens naturels ? Les premiers essais thérapeutiques de la molécule « programmatrice du sommeil » isolée par une équipe de chercheurs bâlois paraissent prometteurs. Le professeur Guido Schönenberger, qui dirige cette équipe, tempère toutefois les espoirs prématués : d'importantes études sont encore nécessaires.

Les résultats obtenus par les scientifiques n'en sont pas moins spectaculaires. Le professeur Schönenberger cite le cas d'un homme de 68 ans, gravement dépendant des somnifères, et qui, après une période de sevrage en clinique, n'avait pratiquement pas dormi pendant 14 jours. Grâce à l'injection d'une substance naturelle appelée DSIP, il a pu être délivré de sa dépendance et, trois mois après sa sortie de clinique, n'avait plus aucun problème de sommeil.

Cette substance censée « programmer » le sommeil chez l'homme et l'animal a été isolée en 1977 par le professeur Schönenberger et ses collaborateurs de l'Hôpital cantonal de Bâle, après sept ans de recherches. Il s'agit d'une petite protéine composée de neuf acides aminés et nommée peptide. Du fait qu'elle produisait du sommeil delta (sommeil normal, par opposition au sommeil paradoxal) chez les lapins, elle a été baptisée Delta-Sleep-Inducing-Peptide (DSIP).

La synthèse du DSIP, nécessaire en quantités importantes pour l'expérimentation, a été réussie assez rapidement. De leur côté, des savants américains, japonais, français et soviétiques ont commencé à étudier la substance. Ce sont des chercheurs américains qui, les premiers, sont parvenus à mesurer la quantité de DSIP dans le sang. Chez l'homme, cette quantité est sensiblement plus basse le matin que l'après-midi.

Une fois établi que le DSIP était assimilable par l'homme, l'équipe bâloise a procédé, en collaboration avec le laboratoire du sommeil de la clinique psychiatrique de Königsfelden (RFA), à ses premières expériences cliniques et thérapeutiques. D'abord éprouvée sur des médecins volontaires, la substance a, par la suite, été injectée à des patients souffrant de graves troubles du sommeil, à des névrosés et à des toxicomanes. Il s'en est suivi,

comme le dit le professeur Schönenberger, « non seulement une normalisation complète du profil du sommeil, mais aussi une amélioration de la capacité de concentration et de la coordination psychomotrice ».

Le DSIP est aujourd'hui vendu dans le monde entier à des fins expérimentales. En Suisse, une entreprise chimique bâloise met à disposition des ampoules pour certains essais-pilote. Mais le DSIP ne sera pas accessible à un plus large public avant quelque temps, car plusieurs questions doivent encore être résolues. Ainsi, la durée de l'action curative du DSIP reste à déterminer. Selon le professeur Schönenberger, l'examen clinique nécessaire à l'admission d'un nouveau médicament ne pourra pas commencer avant un à deux ans.

Pour le médecin bâlois, le problème est aussi d'arriver à une appréhension complète des conséquences de l'insomnie, qui sont souvent sous-estimées. On oublie trop facilement, estime-t-il, les millions de personnes qui souffrent de dépression, les suicides, la grave diminution de la qualité de la vie que peuvent entraîner les troubles du sommeil.

ATS

canton de genève

Un incendie ravage

le Cercle des Vieux Grenadiers (notre n° 11)

Les célèbres tambours de la clique

seraient détruits

Alerte au feu dans la nuit de mercredi à jeudi : la belle maison de la rue de Carouge, qui abrite le Cercle des Vieux Grenadiers, l'une des plus anciennes sociétés patriotiques de Genève, était la proie des flammes. Lorsque les premiers pompiers arrivèrent sur les lieux, les flammes avaient déjà crevé le toit, illuminant tout le quartier de leurs gerbes.

Avec l'aide des sauveteurs auxiliaires de Plainpalais, ainsi que de la Compagnie 3 des pompiers volontaires, les pompiers du Service d'incendie et de secours maîtrisèrent rapidement le sinistre. Deux personnes ont dû être évacuées par des échelles. Bilan de l'incendie : le toit de l'immeuble est complètement détruit. Selon certaines rumeurs, les archives et les tambours des Vieux Grenadiers auraient aussi disparu dans les flammes. Mais le Service d'incendie et de secours, la police et la gendarmerie de Plainpalais n'en savaient rien. Impossible aussi de savoir si la cause de l'incendie est accidentelle, ou si l'on soupçonne une main criminelle.

Fbu

canton de neuchâtel

Un Beau Site pour le T.P.R.

Les acteurs du Théâtre Populaire Romand (T.P.R.) sont en train de réaliser un vieux rêve : posséder un toit. En ce mois de mai, pour la première fois depuis sa fondation en 1961, le T.P.R. sera dans ses meubles. Avec le Beau Site à La Chaux de Fonds, le T.P.R. disposera d'un espace théâtral pour la troupe, d'un point fixe entre les tournées qui ne seront pas réduites.

Le T.P.R. a été fondé en 1961 par Charles Joris, un jeune acteur et régisseur de 26 ans, et six de ses amis. Deux ans plus tôt, une troupe du même nom avait fait ses débuts en Suisse romande, mais avait rencontré très rapidement des problèmes personnels et

financiers. Charles Joris prit les choses en main, et trois mois seulement après la fondation du Théâtre, le T.P.R. présentait son premier spectacle sur une scène mobile. Il s'agissait de la pièce de Bernard Liègme « Les murs de la ville ». La troupe poursuivait sa recherche communautaire en vivant ensemble dans une ferme de Chézard dans le Val-de-Ruz.

En 1963, ce qui est relativement rapide pour la Suisse, le T.P.R. reçoit sa première subvention : 30 000 F du canton de Neuchâtel. En 1968, la troupe s'installe à La Chaux de Fonds, mais ses tournées l'emmènent dans toute la Suisse romande. La Chaux de Fonds représente la halte technique nécessaire, le port d'attache. En vingt ans, le Théâtre populaire romand a présenté 36 spectacles. Ce qui représente 3 167 représentations et 752 713 spectateurs. Certaines pièces ont été également jouées en Suisse alémanique et dans les pays francophones.

Le T.P.R. ne présente pas seulement sa production théâtrale propre. L'animation dans les écoles représente aussi une partie importante de son activité. En 1980, par exemple, les acteurs du T.P.R. ont consacré 1 300 heures à l'animation avec 40 groupes d'écoliers et 20 autres groupes d'amateurs soit près de 700 participants.

ATS

Nouveau type de pisciculture à Neuchâtel

Un nouveau type de pisciculture est expérimenté à proximité de Colombier sur le lac de Neuchâtel. Il s'agit effectivement d'une pisciculture flottante sur le lac pour l'élevage de la palée et de la bondelle. C'est un projet pilote développant des expériences étrangères réalisées sur de plus petits lacs. Une expérience similaire mais de dimensions plus modestes est aussi menée sur le lac de Constance et, pour l'élevage de brochets, sur le Greifensee (ZH).

La méthode traditionnelle étant d'aller chercher du plancton dans le lac pour nourrir les alevins en pisciculture, on déplace dans le lac les alevins où ils se nourrissent naturellement. Le filet a des mailles suffisamment fines pour ne pas laisser sortir les alevins, mais suffisamment larges (0,7 mm) pour laisser entrer le plancton (microrganismes du lac). Celui-ci est attiré par une lumière électrique.

L'installation (un radeau avec les filets, y compris un programme de recherche) revient à quelque 60 000 F. La Confédération et les pêcheurs professionnels subventionnent l'opération à raison de 40 et 10 pour cent.

L'élevage de ces deux espèces de poisson doit permettre de corriger si possible les larges écarts de production naturelle, voire d'augmenter le nombre de ces poissons. On en a pêché quelque 53 tonnes en 1982. ATS

canton de schaffhouse

La collection Crex — une chance pour Schaffhouse et pour l'art

Si les citoyens jouent le jeu, la ville de Schaffhouse pourra accueillir à peu de frais l'une des plus importantes collections privées d'art contemporain. L'exécutif municipal demande en effet au parlement l'ouver-

ture d'un crédit de 140 000 F en vue d'installer dans une ancienne fabrique une exposition permanente à laquelle la légendaire collection Crex servira de base.

La collection Crex est doublement légendaire. D'une part parce que très peu de gens savent à qui elle appartient : tout ce que l'on sait, c'est que son gérant Urs Raussmüller a derrière lui des mécènes qui lui donnent non seulement toute liberté, mais aussi l'argent nécessaire pour constituer une collection sélective d'art contemporain. D'autre part personne n'a encore jamais vu entièrement la collection Crex : faute de place suffisante, il n'a jamais été possible de présenter au public l'ensemble des œuvres qui en font partie.

Un premier « coup d'œil » a pu être jeté sur la collection l'été dernier à la « Kunsthalle » de Bâle. « Mais nous n'avons pu montrer qu'une œuvre par artiste, ou au maximum quelques-unes », dit Urs Raussmüller, « alors que notre force est d'avoir une grande quantité d'œuvres de nombreux artistes ». C'est ainsi qu'il souhaite, si le projet de la filature schaffousoise se réalise, y présenter quelque 80 œuvres de Robert Ryman, ce qui n'a jamais été fait ailleurs. Urs Raussmüller sait que les bailleurs de fonds de la collection Crex pourraient faire construire leur propre musée. Mais il veut consacrer l'argent dont il dispose à l'art, pas à l'administration. Selon le projet de la fabrique de Schaffhouse, les frais d'exploitation de l'exposition seront maintenus aussi bas que possible. L'ancienne filature ne sera pas transformée en musée, mais en local d'exposition de longue durée pour des œuvres ou groupes d'œuvres déterminés. Raussmüller en aura la responsabilité.

La chance qui s'ouvre avec le projet de la filature est double : d'une part la collection Crex pourra enfin être admirée, d'autre part la ville de Schaffhouse bénéficiera de sa force d'attraction dans tous les domaines de l'art contemporain. Mainte grande ville n'hésiterait pas à saisir une chance pareille.

ATS

canton du tessin

Un nouveau théâtre pour « Dimitri »

Dans le village tessinois de Verscio, on jubile. C'est que la construction d'un nouveau théâtre pour l'école de « Dimitri » prévu depuis des années, a enfin commencé. Alors que l'Ecole de Dimitri ne disposait que d'une étroite salle pouvant contenir à peine 100 personnes et d'un petit chapiteau, le nouveau théâtre pourra accueillir dès le mois de juillet 250 personnes. Le théâtre du mime « Dimitri » est le seul, au Tessin, à avoir sa propre troupe. Avec cette nouvelle salle, le théâtre prévoit de poursuivre un programme de représentations tout au long de l'année.

Créé en 1971, le théâtre de Dimitri est associé depuis 1975 à une école de théâtre. Le problème de place était devenu au cours des années toujours plus aigu. Certaines représentations importantes devaient avoir lieu sous la tente, ce qui n'était pas possible par mauvais temps. A Verscio, on espère donc que le public viendra encore plus nombreux. C'est en 1980 qu'a été créée une « Fondation

Scuola e Teatro Dimitri » pour venir en aide à la petite institution. Ce sont les ressources de la fondation qui ont permis d'aller de l'avant avec la construction de la nouvelle salle ainsi que celle d'un nouveau bâtiment qui devrait abriter l'école. La Fondation est d'ailleurs à la recherche de nouveaux membres. Le Théâtre de Dimitri en outre a présenté des demandes de subventions tant à la Confédération qu'au canton du Tessin. La décision n'est pas encore intervenue, mais il faudra bien néanmoins trouver les quelque 370 000 F que coûtera vraisemblablement la construction de la nouvelle salle. **ATS**

Fondation suisse Pro Venezia : la Colonne de Marc

Réuni sous la présidence de la conseillère nationale Alma Bacciarini, le conseil de fondation de la Fondation suisse Pro Venezia a décidé récemment à l'unanimité de financer la restauration de la Colonne de Marc et du célèbre lion ailé, à Venise. Ainsi que le communiqué la Banque du Gothard qui assurera désormais le secrétariat de la fondation, le conseil a également pris acte de la nomination de M. Arnaldo Codoni en tant que représentant du Conseil fédéral dans la fondation.

La Fondation suisse Pro Venezia a été constituée en 1972 pour répondre au nom de la Suisse aux recommandations de l'Unesco et du Conseil de l'Europe. Il s'agissait d'assister Venise dans ses efforts de sauvegarde de son patrimoine artistique. La fondation a participé précédemment au financement de la restauration de l'église de San Stae. **ATS**

Décès du publicitaire tessinois Romano Chicherio

Romano Chicherio, une des personnalités les plus connues du monde des arts graphiques tessinois, est décédé à Zermatt des suites d'un infarctus à l'âge de 49 ans. Il avait notamment contribué récemment à la réalisation de deux ouvrages qui avaient beaucoup fait parler d'eux au Tessin, « Una città chiamata Lugano » et « Un cantone chiamato Ticino ». Comme publicitaire, il avait reçu plusieurs distinctions internationales.

canton du valais

Valais : le 82 a un nez très prononcé

On procède actuellement en Valais à la dégustation du millésime 82, année record comme on le sait. L'Office pour les produits de l'agriculture valaisanne fait le point sur les qualités des vins ainsi obtenus. Les spécialistes sont d'avis que « les fendant sont très équilibrés, qu'ils présentent une harmonie entre la teneur en alcool et l'acidité, laquelle confère au 82 un nez rarement aussi prononcé ».

« Les johannisberg, poursuit l'office, seront charpentés, riches et on les dégusteront de préférence jeunes. La dôle, issue, rappelons-le, de l'alliance du pinot noir et du gamay, a donné des résultats magnifiques. Le pinot a apporté du velouté, du corps et de l'ampleur, alors que le gamay a conféré à ce vin le fruité nécessaire. »

Dans l'ensemble, alors que jamais dans le passé on n'a connu pareille récolte, les Valais-

sans sont fort satisfaits des crus 82 qualifiés de « remarquables » par les dégustateurs.

ATS

On a atteint le milieu du métro alpin de Saas-Fee

Les constructeurs du « métro alpin de Saas-Fee » viennent d'atteindre le milieu de leur tunnel à 3 200 mètres d'altitude.

Ce « métro » long de 1 500 mètres reliera bientôt le Felskinn à 2 991 m au Mittelalalin à 3 451 m. Plus de 25 millions de francs sont investis dans cette réalisation d'avant-garde. Au point où l'on se trouve actuellement, une place d'évitement, de croisement, a été aménagée avec ouverture sur le glacier. C'est en juin 1981 que l'assemblée fédérale a octroyé aux Téléphériques de Saas-Fee SA l'autorisation de construire ce funiculaire entièrement souterrain dans le but d'acheminer les touristes, et surtout les skieurs, sur les champs de neige d'altitude. Ce projet a satisfait les écologistes, la nature étant préservée en surface. C'est à la vitesse de 12 secondes par mètre que ce métro des neiges transportera les skieurs en altitude où six kilomètres de nouvelles pistes leur seront offertes. **ATS**

Mise à jour de l'un des plus vieux fours de Suisse

Lors de travaux de réfection entrepris actuellement à l'intérieur des remparts du bourg médiéval de Saillon, dans le district de Martigny, on a mis à jour un four à pain qui semble bien être l'un des plus anciens et des plus intéressants de Suisse. Des experts de la Confédération et de l'Etat du Valais se sont rendus sur place. La décision a été prise de tout entreprendre pour sauver ce témoin du passé valaisan. Une réfection est en cours. Ce qui surprend surtout les spécialistes c'est que ce four paraît être antérieur aux célèbres remparts qui entourent la place forte de Saillon, remparts construits en 1200 déjà par Pierre II de Savoie, surnommé à l'époque « Le Petit Charlemagne ». Il est possible en effet que ce four ait fait partie d'une demeure datant d'avant l'an mille. Les architectes des Comtes de Savoie, auxquels on doit plusieurs constructions en Valais, auraient bâti leurs fortifications en conservant ce qui à leur époque déjà pouvait être « un témoin intéressant du passé ».

C'est lors de la réfection d'une annexe aux remparts que ce four, véritable appendice à l'intérieur des fortifications médiévales, est apparu. Les travaux se poursuivent sous la direction de M. Marco Cheseaux, ingénieur à Saillon et la surveillance des spécialistes des monuments historiques à l'échelon cantonal et fédéral. **ATS**

Nouveau prieur régional chez les chanoines du Grand-Saint-Bernard

Les chanoines du Grand-Saint-Bernard qui comptent actuellement environ 80 religieux dans leurs rangs en Valais et à l'extérieur du canton, viennent de tenir leur chapitre sous la direction de leur prévôt Mgr Angelin Lovey. Un nouveau prieur régional — ou chef spirituel de la communauté valaisanne — a été désigné en la personne de M. Benoit Vouilloz, de l'hospice du Simplon, lequel remplacera désormais le chanoine Jean Emonet.

Le chapitre a d'autre part désigné comme prieur de la mission de Formose le chanoine Jean-Louis Formaz, comme procureur le chanoine René Giroud et comme procureur près du Saint-Siège le chanoine Hilaire Tornay. **ATS**

Critiques d'une organisation de l'ONU à l'encontre de la Suisse

Le Conseil de l'ONU pour la Namibie dans un rapport destiné à une conférence sur l'indépendance du Sud-Ouest africain qui se tiendra à Paris du 25 au 29 avril reproche à la Suisse d'avoir contribué au renforcement nucléaire de l'Afrique du Sud.

L'Afrique du Sud a pu augmenter considérablement ses capacités nucléaires grâce à l'aide fournie par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne de l'Ouest, la Belgique, Israël, le Japon, la Hollande et la Suisse, estime ce rapport. Selon ce document un adversaire ouest-allemand de l'apartheid accuse la société promotrice de la centrale nucléaire de Kaiseraugst d'avoir livré au début de l'année dernière de l'uranium enrichi pour le réacteur sud-africain de Koeberg. La délégation des observateurs suisses à l'ONU a réfuté ces accusations. Dans une lettre adressée au président du Conseil pour la Namibie, la Suisse a souligné que le Conseil fédéral respecte aussi bien l'accord de non-prolifération des armes nucléaires que l'embargo sur les armes à destination de l'Afrique du Sud délibérément décreté en 1963. **ATS**

Paris honore « l'écrivain valaisan du terroir » Jean Follonier

Ecrivain valaisan du terroir par excellence Jean Follonier vient d'être honoré à Paris où l'Ordre français de l'Etoile civique lui a attribué la médaille de vermeil « pour sa contribution à la défense du patrimoine culturel, et son souci de rester fidèle aux vertus traditionnelles à travers toute son œuvre ».

Jean Follonier, professeur à Sion, président des écrivains valaisans, éditorialiste au Journal de Sierre, habite le village de montagne d'Euseigne dans le Val d'Hérens. On lui doit une quinzaine d'ouvrages, essais, pièces de théâtre dont il faut citer surtout « Peuple des montagnes », « La vigne morte », « La cité des fourmis », « Les greniers vides » et « Valais d'autrefois ».

L'Ordre de l'Etoile civique est couronné par l'Académie française et a déjà attribué ses mérites à plusieurs prix Nobel et diverses personnalités du monde des arts et des lettres, surtout en France. **ATS**

LIBERTÉ
ET
PATRIE

canton de vaud

Va, découvre ton pays et la nature...

Comme chaque année, les camps écologiques de la Ligue suisse pour la protection de la nature vont remporter un grand succès en 1983. En Suisse romande, pendant la belle saison, près de deux cents jeunes pourront s'initier aux secrets de la nature : faune, flore, géologie, etc. Pour la première fois durant les vacances d'automne, un « camp actif » d'une semaine sera organisé dans la Grande Cariçaie, vaste réserve de roselières et de marais sur la rive sud du lac de Neuchâtel.

De nombreux jeunes seront accueillis aussi au château de Champ-Pittet, près d'Yverdon, en collaboration avec le Centre WWF romand d'Yverdon. Ce château, actuellement en pleine restauration, deviendra dès 1985 le Centre d'information Nature de la Ligue suisse.

Enfin, dans son programme pour la jeunesse, la Ligue suisse organise comme chaque année, de la mi-juin à la mi-octobre, des cours de connaissance de la nature dans son centre écologique d'Aletsch, en Valais. Vingt-cinq cours porteront sur la flore et la faune alpines et les problèmes d'écologie et de protection de l'environnement. **ATS**

Liberté d'établissement pour tous les Suisses

Aujourd'hui encore, les Confédérés qui séjournent plus de trois mois dans le canton de Vaud doivent se munir d'un permis d'établissement et le droit d'établissement peut même leur être refusé en cas d'indigence ou de condamnation pénale. Or, ces restrictions sont contraires à l'article 45 de la Constitution fédérale qui, depuis 1975, prévoit que « tout citoyen suisse peut s'établir en un lieu quelconque du pays ». Le département cantonal de la justice a annoncé que le Grand Conseil serait appelé, en mai prochain, à introduire une nouvelle loi sur le contrôle des habitants, accordant à tous les Suisses la pleine liberté d'établissement déjà reconnue aux Vaudois.

Le projet de loi supprime le régime de l'autorisation et du permis d'établissement (sauf pour les étrangers). Les nouveaux arrivants dans une commune n'auront plus à se munir d'un permis ou d'une attestation : ils devront simplement s'annoncer en justifiant leur identité. Il n'y aura plus de distinction entre Vaudois et Confédérés pour les moyens de légitimation. Enfin, la notion de domicile disparaîtra de la loi au profit de la simple notion de séjour ou d'établissement.

Le contrôle des habitants disposera toujours de renseignements sur les personnes, pouvant être communiqués de cas en cas, quand l'intérêt public le permet ; mais la nouvelle loi interdira toute communication systématique de listes de citoyens, par exemple dans un but publicitaire. **ATS**

Pour le centenaire de Paul Budry

Cofondateur des « Cahiers vaudois », poète, écrivain et chroniqueur d'art, le Vaudois Paul Budry aurait cent ans le 29 juin prochain. Cet anniversaire sera marqué, en juin-juillet 1983, par une grande exposition d'art au château de La Tour-de-Peilz.

Plus de cinquante toiles des peintres qu'il découvrit ou fit valoir — Auberjonois, Bocion, Bosshard, Clément, Hermanjat, Valotton, pour ne citer que les principaux — seront accompagnées des textes qu'il leur consacra. Manuscrits, autographes, éditions originales, illustrations et dessins de Géa Augsbourg feront mieux connaître ce découvreur qui sut mettre en valeur les richesses suisses et vaudoises.

« Les Cent Printemps de Paul Budry », exposition organisée par la Fondation Paul Budry, que préside le conseiller national Jean-Jacques Cevey, sera ouverte du 14 juin au 1^{er} juillet.

Commissaire de cette exposition, M. Georges Duplain, ancien directeur de l'Agence télégraphique suisse, prépare pour les Edi-

tions du Verseau — qui réalisèrent tant de livres de Paul Budry — un volume intitulé « La Suisse de Paul Budry », où l'on découvrira de nombreux inédits, où l'on retrouvera les plus beaux textes que lui inspirèrent l'art, l'histoire, la musique et les paysages de tout notre pays. Fin connaisseur des valeurs alémaniques, tessinoises et grisonnes, Budry fut aussi un « lanceur de ponts » entre les terroirs helvétiques. **ATS**

Le Cabaret-Théâtre des Faux-Nez fête ses 30 ans en théâtre et en chansons

Le Cabaret-Théâtre des Faux-Nez a repris jusqu'au 11 mai, à l'occasion de son 30^e anniversaire, la pièce de René Morax « Quatre doigts et le pouce » qui remporta un triomphe dans ce petit théâtre lausannois en 1955. En première partie, et pour fêter les 10 ans du cabaret chanson, les spectateurs pourront applaudir quelques chansonniers romands parmi les plus représentatifs de l'esprit de la cave de la rue de Bourg.

« Quatre doigts et le pouce » a été écrite en 1901 par le père du théâtre vaudois, René Morax, auteur bien connu de pièces qui comme le « Roi David » furent créées au théâtre du Jorat de Mezières. Jouée pour la première fois en 1902 à Morges, « Quatre doigts et le pouce » fit un véritable tabac en 1955 aux Faux-Nez : 150 représentations. Cette farce vaudoise est une caricature des pièces de théâtre jouées dans les soirées de sociétés, une satire des mœurs villageoises du Pays de Vaud.

Conformément à la tradition de l'époque, les rôles féminins sont tenus par des travestis. Cette pièce de Morax est mise en scène par Gérald Zambelli et jouée par une excellente brochette de comédiens du cru : Michel Fidanza, Claude Blanc, Jacques Bert, Alfredo Gnasso, Michel Grobety et François Silvant.

A côté du théâtre, la chanson a été présente dès le début aux Faux-Nez. Ainsi les premières années ont vu passer quelques-uns des chanteurs qui allaient marquer profondément la chanson française : Catherine Sauvage, Jacques Brel, Brassens ou Gilles et Urfer. Depuis 10 ans cependant, la chanson est la vocation unique de cette salle qui est devenue un endroit prisé des amateurs de chanson française.

En première partie de la pièce de Morax, les spectateurs pourront applaudir quelques-uns des meilleures chansonniers romands : de l'« ancien » Albert Urfer au « punk acoustique » Alex Périence, en passant par Bob Jambé, Zaneth, Marie Hofner et Jean-François Monot qui chanteront Gilles. **ATS**

Montres suisses : les chères et les pas chères...

Alors que la fabrique d'horlogerie Breguet se prépare à revenir sur le marché mondial avec une nouvelle collection de ses montres de haut de gamme (de cinq à vingt mille francs pour la plupart), une petite entreprise de Hauterive (NE) — Ulyclod S.A. — sort une montre plastique (réparable) pour une quarantaine de francs.

Héritière de la haute qualité Breguet des 18^e et 19^e siècles, l'entreprise Breguet, au Brassus, a repris la forme classique des montres d'Abraham-Louis Breguet (1747-1823). La firme a été reprise en 1970 par la maison Chaumet, joaillerie, à Paris. Une douzaine de personnes sont occupées au Brassus et une

dizaine d'autres à l'extérieur de la fabrique. Actuellement de quelque 600 pièces la production pourrait atteindre le chiffre de 2000. Un échantillon de ces produits a été présenté à la presse au Musée international d'horlogerie à La Chaux-de-Fonds. La firme sera présente cette année pour la première fois à la foire européenne de l'horlogerie à Bâle.

Tout autre chose, mais aussi dans le secteur horloger, à Hauterive, où l'entreprise Ulyclod présente un nouveau calibre quartz FHF en plastique dont le prix est d'une quarantaine de francs. Réparable, cette montre se présente sous forme carrée mais avec un cadran rond. Ses composants sont suisses. L'entreprise occupe 16 personnes, dont une dizaine à domicile. **ATS**

Bio-Germinal : un nouveau mensuel romand

Une nouvelle revue vient de faire son apparition sur le marché de la presse romande. « Bio-Germinal, mensuel romand de l'agriculture biologique, production-consommation », se propose de servir de point de contact pour tous ceux qui se posent des questions sur leur alimentation ou sur l'agriculture en général.

Bio-Germinal n'est pas destiné uniquement aux consommateurs des produits biologiques, explique un membre du comité de rédaction, M. Michel Genet, également responsable de la coopérative de consommation « Le Topinambour » à Lausanne. « A travers l'agriculture biologique nous désirons surtout jeter un autre regard sur notre mode de consommation, mettre l'accent sur l'état d'esprit, sur l'effort fourni plus que sur le produit final. »

Le premier numéro contient un article sur les liens entre producteur et consommateur, un autre sur les vers de terre et une présentation du Topinambour ainsi que d'une ferme fribourgeoise. Ce sommaire est représentatif du type et de la diversité d'articles que le comité de réaction a choisi de publier à l'avenir.

Bio-Germinal se vendra essentiellement par abonnement, mais il sera également en vente dans certains commerces spécialisés.

ATS

Des contes en mots et en images

La Radio éducative de la Radio-Télévision suisse romande, qui s'était attachée en 1980 à faire mieux connaître les contes dans les écoles, avait reçu plus de 120 contes écrits par des élèves, dont 15 furent mis en ondes et diffusés en 1981. L'idée ayant été lancée de publier les textes, un concours d'illustrations a été organisé en 1982 par la Radio romande et plus de 1 300 dessins sont parvenus, d'une centaine de classes, aux producteurs. Les 150 meilleurs viennent d'être sélectionnés.

Les contes et illustrations retenus composeront le premier livre engendré par la radio et entièrement écrit et illustré par des écoliers de Suisse romande.

La Radio-Télévision suisse romande a annoncé à Lausanne que, avec la collaboration des départements cantonaux de l'Instruction publique, une exposition des meilleurs travaux sillonnera la Romandie ces trois prochains mois : ouverte à Lausanne (Maison de la Radio) jusqu'au 4 avril, elle ira à Genève (11-17 avril), dans le Jura (22 avril-1^{er} mai), à Biel (6-15 mai), Neuchâtel (20-29 mai), Fribourg (3-12 juin) et Sion (17-26 juin). **ATS**